

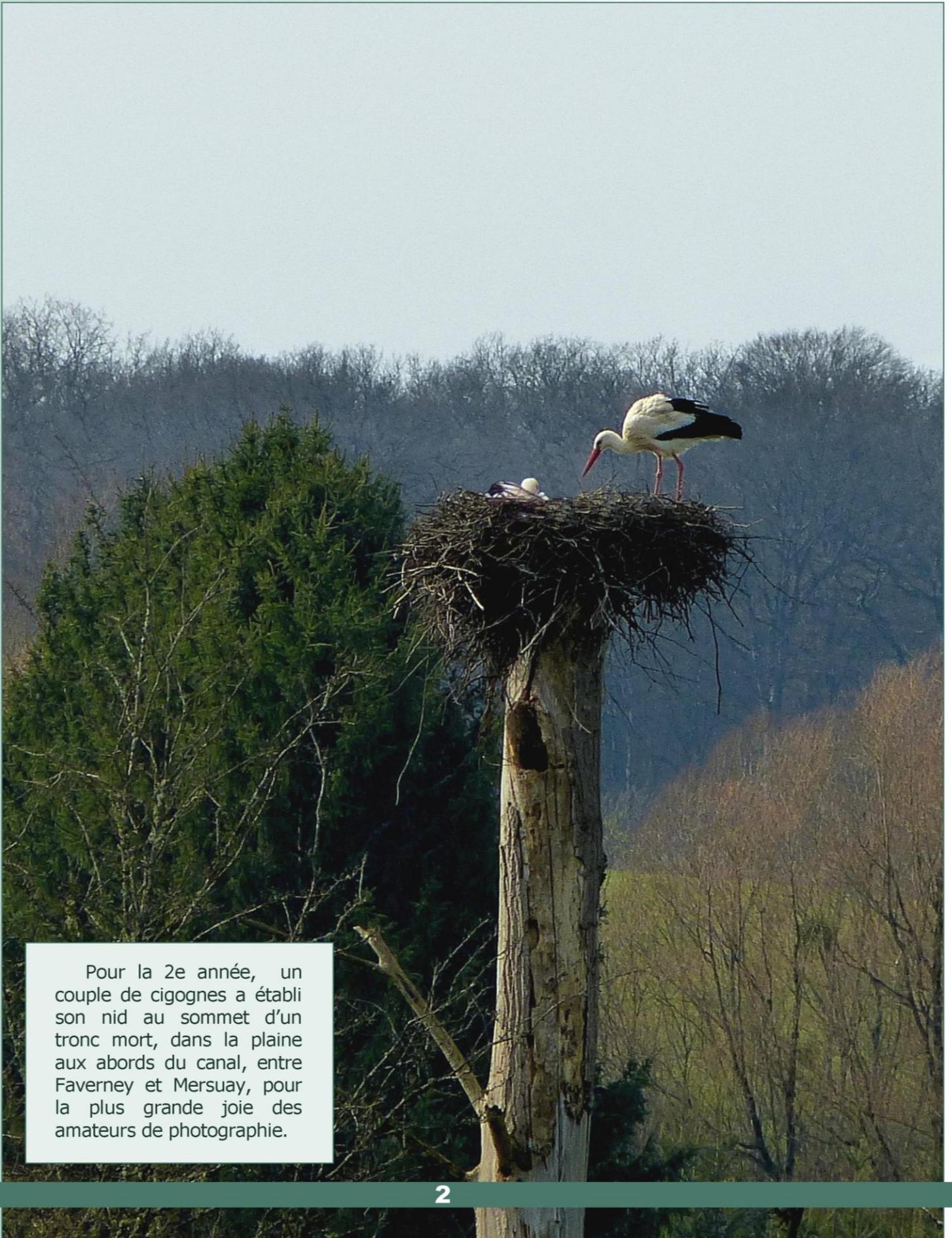
Spécial écoles

# Au fil de La Lanterne



**BULLETIN MUNICIPAL  
DE FAVERNEY  
N°28 - Mars 2017**





Pour la 2e année, un couple de cigognes a établi son nid au sommet d'un tronc mort, dans la plaine aux abords du canal, entre Faverney et Mersuay, pour la plus grande joie des amateurs de photographie.

## Sommaire

- 1 - Couverture: la future voie verte rue du 16 août 44
- 2 - Le coin nature
- 3 - Mot du Maire
- 4 - Brèves de commune
- 5 - Cheminons de ci de là
- 6 - Parc de la Presle
- 7 - Ecoles d'hier à aujourd'hui
- 8/9 - Ecoles d'hier
- 10 - Pôle éducatif
- 11 - Maison de services au public
- 12 - Quand l'hiver fut venu
- 13 - Football Club La Lanterne
- 14 - Rue de la Belle Croix retrouvée
- 15 - Etat-civil 2016
- 16 - Quelques dates à retenir

**BULLETIN MUNICIPAL N°28**  
**mars 2017**

Conception-réalisation-impression  
**MAIRIE DE FAVERNEY**

4 Place de la Mairie  
70160 FAVERNEY  
Tél. 03 84 91 30 71  
Fax. 03 84 91 38 58

faverney@orange.fr  
<http://ville-faverney.com>

*Favernéennes, Favernéens,*

*Bonjour à toutes et à tous.*

*Nous sommes déjà à mi-mandat et pour notre commune, l'élément majeur de cette année 2017, c'est le lancement de l'étude du pôle éducatif de Faverney conduite par la communauté de communes Terres de Saône, suivie par sa construction pour une ouverture espérée avant 2020...*

*Cette nouvelle école confortera notre petite cité dans son rôle de bourg pôle et créera un nouvel élan qui renforcera l'attractivité du secteur centre de notre inter-communauté.*

*Ce bulletin vous fera découvrir un quartier du futur Faverney, le Parc de La Presle avec le terrain réservé au scolaire, mais également tout un ensemble de bâtiments et terrains disponibles dès la révision du Plan Local d'Urbanisme concrétisée.*

*Bonne lecture*



*Cordialement*

**Votre Maire**  
**Daniel GEORGES**

## Toujours le même problème !!! LES CROTTES DE CHIEN...

La commune a investi dans des distributeurs de sacs à crottes. Ces sacs sont mis gracieusement à disposition pour ramasser les déjections canines. Il y aura 3 distributeurs, un situé vers la salle de cinéma, un vers le bord de La Lanterne du côté



du moulin et le dernier aux abords du collège. La gendarmerie sévira auprès des maîtres qui ne nettoieront pas les «indélicatesses» de leurs amis à 4 pattes. A bon entendeur....

## FLIC FLAQUES.....

Depuis quelque temps, une rigole coule dans le caniveau de la rue Sadi-Carnot. Certaines personnes sont persuadées que la commune est incapable de faire réparer cette fuite d'eau du réseau public. La municipalité n'y est strictement pour rien, il s'agit d'un riverain qui effectue des travaux de terrassements pour capter une source afin d'assainir sa propriété. Alors laissez couler.



Nouvelle adresse mail pour la commune de Faverney:

**faverney@orange.fr**

## PATATRAC !!!



On le croyait pourtant bien accroché, car il en a subi des chevauchées fantastiques, des étreintes amoureuses, des batailles héroïques et pourtant un beau matin; il a lâché et s'est retrouvé, gisant sur le sol tout empêtré dans sa robe blanche froissée par sa chute.

Pauvre écran, car il s'agit de l'écran de la salle de cinéma l'Etoile qui s'est décroché de son support et qui a privé les cinéphiles de quelques séances... Mais tout est rentré dans l'ordre.

Un jeune couple s'est porté acquéreur des bâtiments de la commune occupés il y a quelques années par les Haras Nationaux. Ces jeunes désirent faire retrouver à ces bâtiments leur vocation de reproduction équestre



A compter du 22 mars, suite à la réforme de la délivrance des Cartes Nationales d'Identité, seules quatorze communes équipées de bornes biométriques seront habilitées à délivrer les titres d'identité en Haute-Saône. La collectivité de Faverney, pourtant reconnue « commune bourg centre » par la région Bourgogne Franche Comté, n'est pas dotée d'un tel dispositif de recueil et ne pourra plus enregistrer les demandes de cartes d'identité. Les Favernéens devront se déplacer à Port-sur-Saône, voire Vesoul. Nous ne pouvons que regretter cette nouvelle disposition qui éloigne les habitants de leur mairie car c'était un service de proximité apprécié qui permettait une meilleure connaissance des citoyens avec leur commune dans une structure à l'échelle humaine qu'est notre collectivité.



## De PAGE EN PAGE

Pour de bonnes lectures, Evelyne PICHOT et son équipe vous attendent à la bibliothèque Biblio'FAV récemment ouverte au rez-de-chaussée de la mairie.

- Le mardi de 10h30 à 12h et de 14h00 à 16h00 et de 14h à 20h00 le 1er mardi du mois
- Le mercredi de 15h00 à 17h00
- Le jeudi de 16h00 à 18h30

[biblio.fav@gmail.com](mailto:biblio.fav@gmail.com)



## ACCESSIBILITE

L'année 2016 a vu l'aménagement des sanitaires du cinéma et de la salle des fêtes dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Cette année, ce sera au tour du gymnase d'être mis aux normes d'accessibilité.

Il restera la mairie qui bénéficie d'une dispense au titre des bâtiments classés et les aménagements des places de stationnement devant tous les bâtiments publics.



# Cheminons de-ci de-là ...

La rue Pasteur a été sécurisée par la réalisation d'un trottoir en amont de la crèche et agrémentée par la mise en place d'une barrière de rondins le long du verger communal.



Terminé les « jérémiades » de certains riverains du chemin des Gouty car le trottoir est réalisé, il faut reconnaître que c'est plus propre. Certes ce chemin méritait d'être aménagé, mais il est également vrai qu'un peu d'herbe folle, ce n'était pas disgracieux.

Une tranche de travaux de mise en souterrain et de renforcement électrique du bas de la rue des Ruaux était programmée. Au vu des conditions d'attribution de subventions intéressantes, il a été décidé dans la foulée, de renforcer toute la rue et aujourd'hui, les fils, lanternes et poteaux disgracieux ont disparu valorisant ainsi les habitations riveraines.



La toiture de ce bâtiment communal donnait vraiment des signes de faiblesse, un petit lifting lui a fait le plus grand bien et cette année, c'est la façade qui bénéficiera d'une cure de jouvence



Petite halte au bord de La Lanterne sur cette aire de repos nouvellement aménagée qui devrait être couverte.



# Le Parc de la Presle



La commune a fait l'acquisition des terrains et installations de la coopérative agricole « GENELEVAGE ». Cet ensemble était proposé à la vente 480 000 € plus les frais soit 500 000 €. Après négociation, le coût a été réduit à 288 000 € frais compris. Cet ensemble de bâtiments en excellent état, bien situé dans l'agglomération est constitué d'une maison de gardien, de bureaux et laboratoires, d'une salle de réunions, d'un atelier et de nombreux bâtiments d'exploitation dont 3 hangars de stockage de paille, le tout sur une superficie de 4 hectares.



La partie en prés, située à côté du terrain de football, est cédée à la communauté de communes TERRES DE SAÔNE pour y construire le futur pôle éducatif. Le conseil municipal étudie comment utiliser au mieux ces bâtiments dont certains pourront être proposés à la vente ou à la location.

Cet ensemble qui constituera un nouveau quartier, s'appellera **LE PARC DE LA PRESLE**, du nom du lieu-dit. Une visite sera organisée afin de faire découvrir ces installations aux habitants, au cours du printemps.

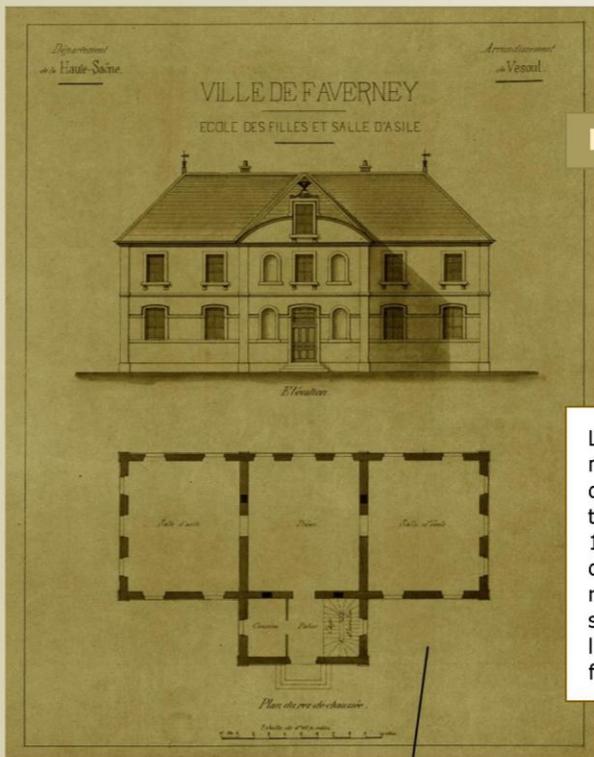


Pour un bon déroulement des élections présidentielles, du fait de l'organisation de la brocante dans le centre ancien, le bureau de vote de Favorney sera provisoirement transféré dans la salle de réunions du « PARC DE LA PRESLE » **pour les 2 tours de scrutin.**

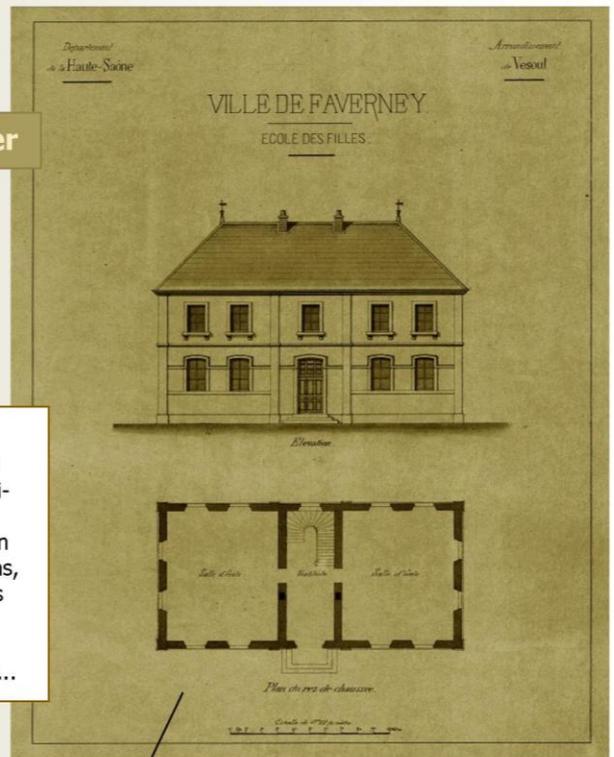
*Afin de pouvoir disposer librement de ces terrains, une révision du PLU sera nécessaire hors emplacement du futur pôle éducatif car actuellement cette zone est classée en terrain agricole et le règlement de l'actuel PLU stipule:  
« Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif sont autorisés dans toute la zone A »*



# Ecole d'hier à aujourd'hui

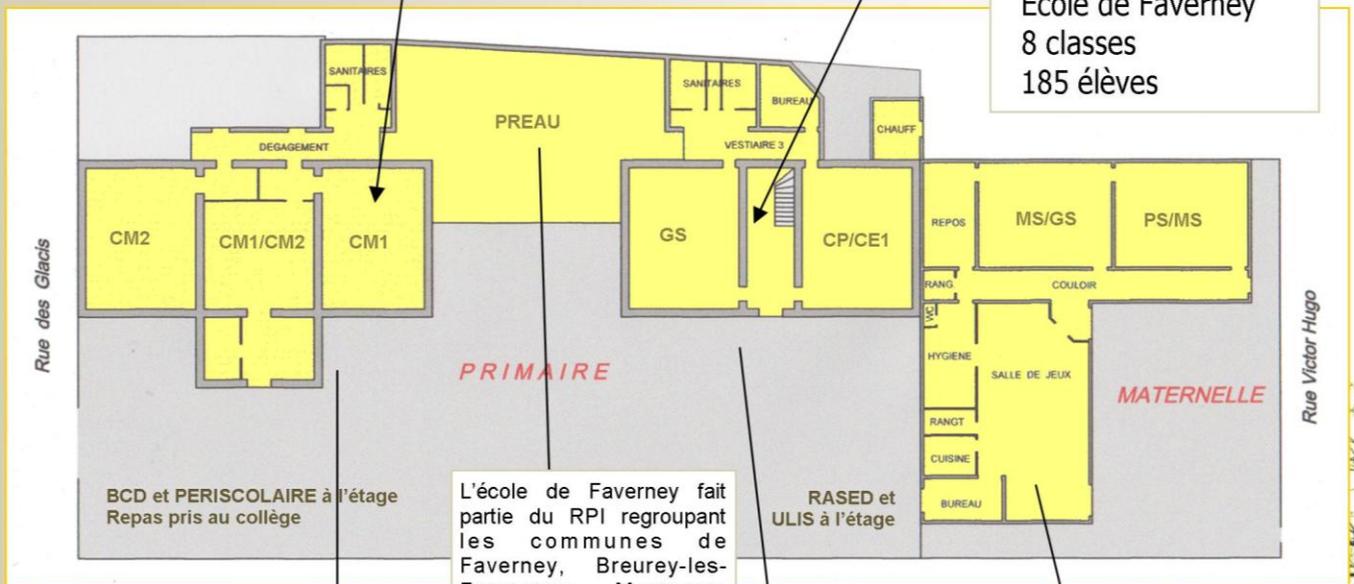


L'école hier



Les plans originaux des écoles de filles construites en 1868 et 1870. Après bien des modifications, regroupées elles sont devenues l'école actuelle filles et garçons...

Archives départementales de la Haute-Saône



Ecole de Favorney  
8 classes  
185 élèves

L'école de Favorney fait partie du RPI regroupant les communes de Favorney, Breurey-les-Favorney, Mersuay, Equevilley et Provenchère



L'école aujourd'hui

# FAVERNEY.

N° 1.

*Bâtiment renfermant  
les classes des filles et le logement  
des Institutrices.*

N° 2.

*Partie du Bâtiment renfermant  
le logement des Instituteurs.*

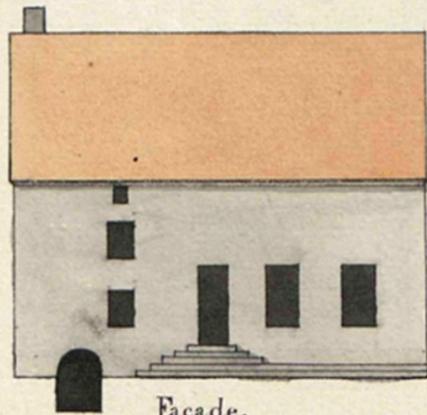
N° 3.

*Partie du Bâtiment renfermant  
les classes des garçons.*

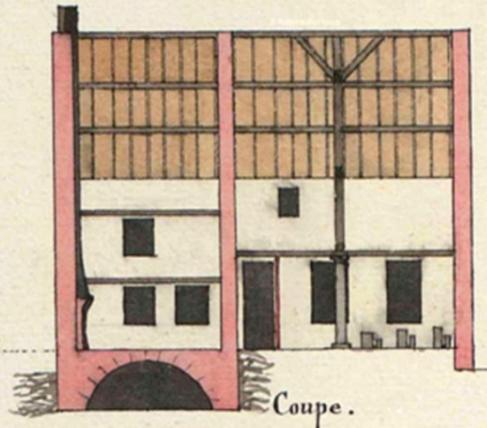
*Certifié exact par nous, Maire  
de Favorney, Douddigné.*

FAVERNEY

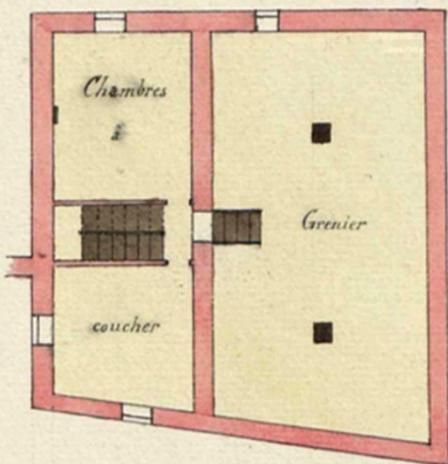
N° 1.



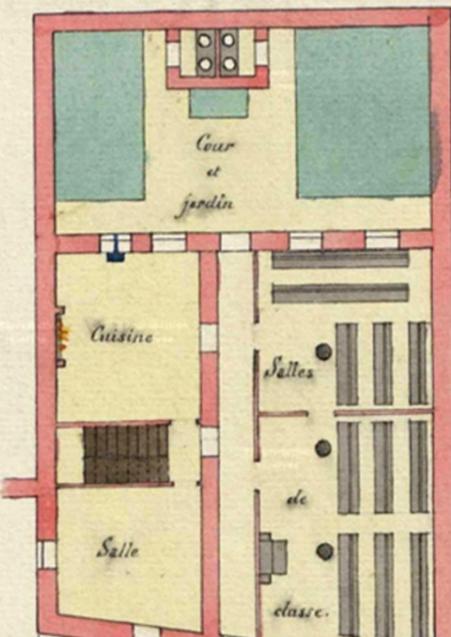
Façade.



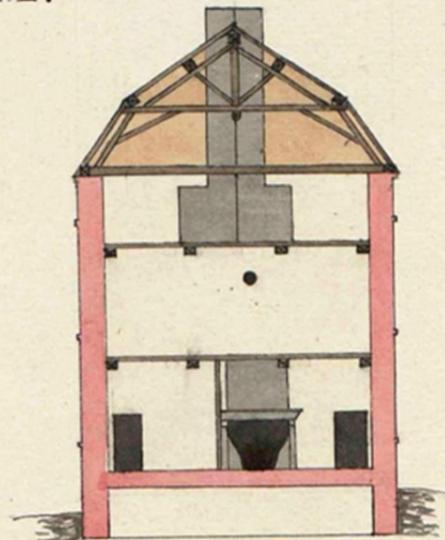
Coupe.



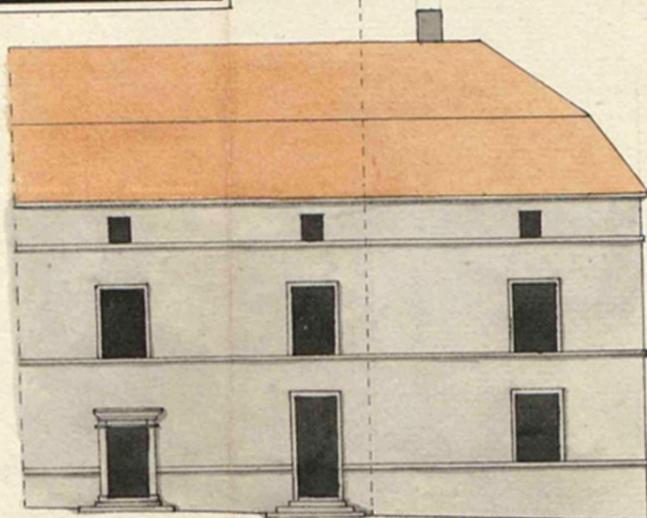
Etage.



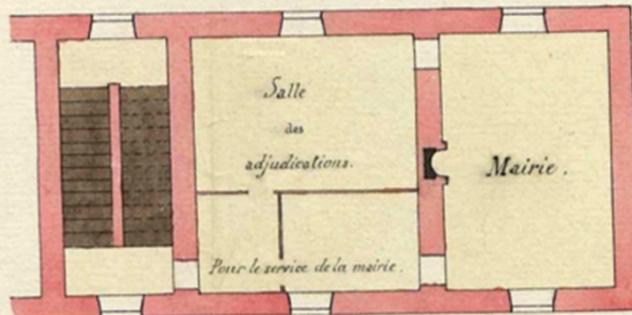
N° 2.



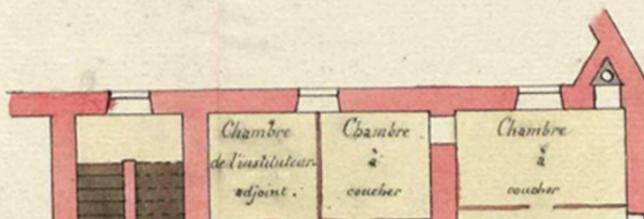
Coupe transversale.



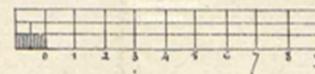
Façade.



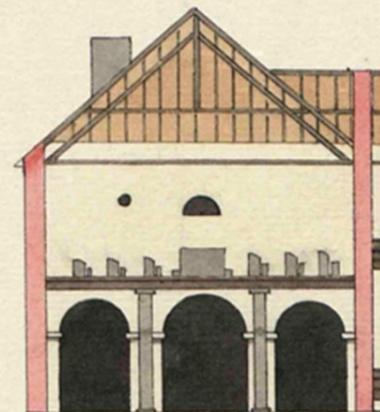
Etage.



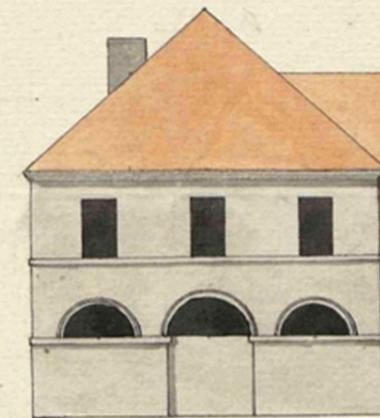
Echelle de 0.005 pour



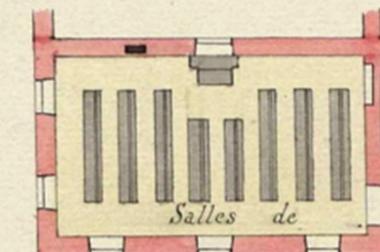
N° 3.



Coupe



Façade



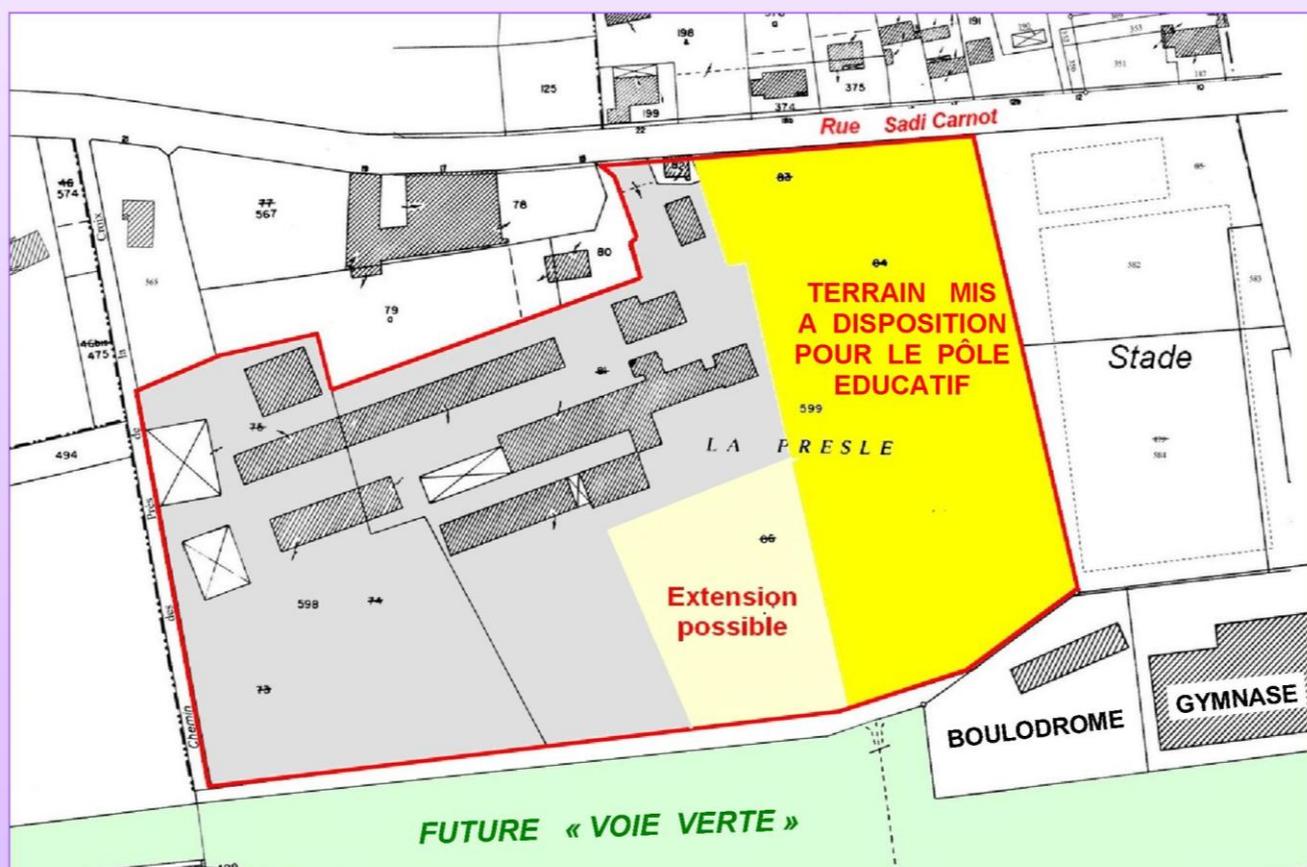
Salles de



Ça y est, l'étude de construction du pôle éducatif de Favorney regroupant actuellement les communes de Favorney, Equeville, Provenchère, Breurey-les-Faverney, Mersuay, Menoux et Bourguignon-les-Conflans est lancée. L'étude en cours s'appuie sur 11 classes plus une classe « ULIS », un service périscolaire et une unité de restauration.

Un dossier de subventions pour une 1ère tranche a été déposé auprès des services financeurs pour un montant de 3 000 000 d'euros. Une demande de subvention complémentaire sera déposée l'année prochaine lorsque le coût des travaux sera finalisé. A ce jour, les sondages du sol et relevés topographiques sont réalisés et la commune a mis à disposition le terrain nécessaire à la communauté de communes TERRES DE SAÔNE .

Le Cabinet de Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) prépare le cahier des charges pour lancer une consultation d'architectes. Il ne reste plus qu'à espérer un déroulement rapide de l'opération pour le bien-être de nos écoliers.





**Terres de Saône**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'heure est au bilan sur cette réalisation communautaire:

Pour la partie tourisme, après une première saison, le constat porte sur la période estivale où de nombreuses personnes s'arrêtent pour demander des renseignements, connaître les animations, les hébergements, non seulement de Favorney, mais sur tout le secteur. Il est difficile d'en mesurer les éventuelles retombées mais si ces personnes s'attardent quelques jours sur notre communauté et découvrent la beauté de nos communes et de notre terroir, repartent enchantées par la découverte d'un département souvent méconnu, riche d'un patrimoine rural aux multiples facettes, ils évoqueront leur séjour à d'autres leur donnant envie de découvrir à leur tour l'authenticité de nos villages et cela justifie amplement cette Maison du Tourisme.

### Du Tourisme et des Services...

Après « le tourisme » les « services » sont officiellement ouverts depuis le 15 mars. En effet la préfecture a soutenu la mise en place de cette maison de services au public destinée à mettre les services publics au plus près des usagers. Dans cette maison, l'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives papier ou en ligne relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Favorney entre donc dans un schéma départemental de service public avec ce nouveau service mis en œuvre par la communauté de communes TERRES DE SAÔNE pour accueillir les usagers dans un cadre agréable, en toute confidentialité. Cette maison de service au public est un lien qui rapproche le monde rural du monde urbain.



Le mercredi 15 mars 2017 a eu lieu l'inauguration officielle de **La maison de service au public** à Favorney en présence de:

**M. Jean-Michel THORNARY**  
*Commissaire Général à l'Égalité des Territoires*

**Mme Marie-Françoise LECAILLON**  
*Préfète de la Haute-Saône*

**M. Alain NGOUTO**  
*Sous-Préfet de l'arrondissement de Lure*

**Mme Sandrine ANSTETT-ROGRONQ**  
*Secrétaire Générale de la préfecture*

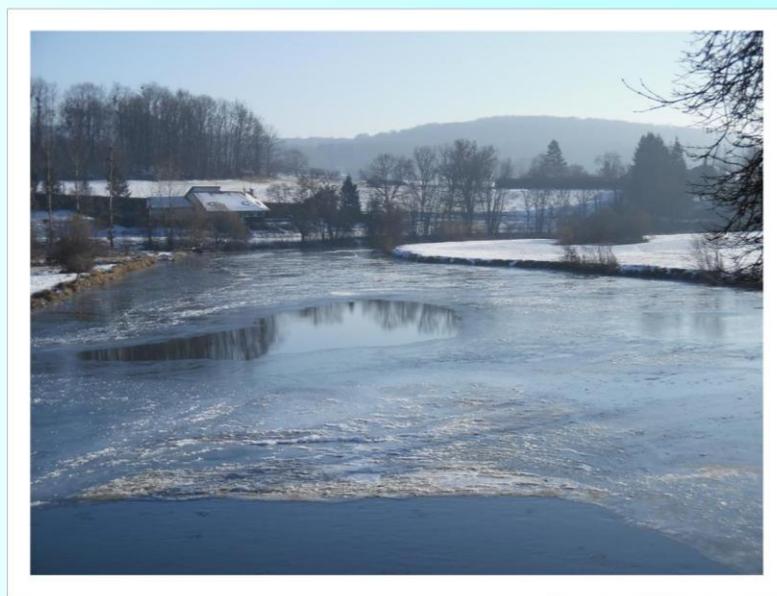
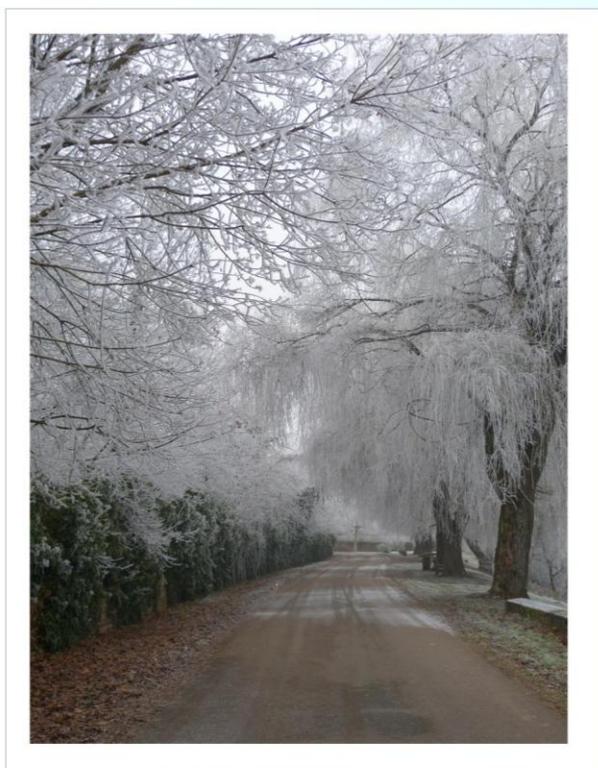
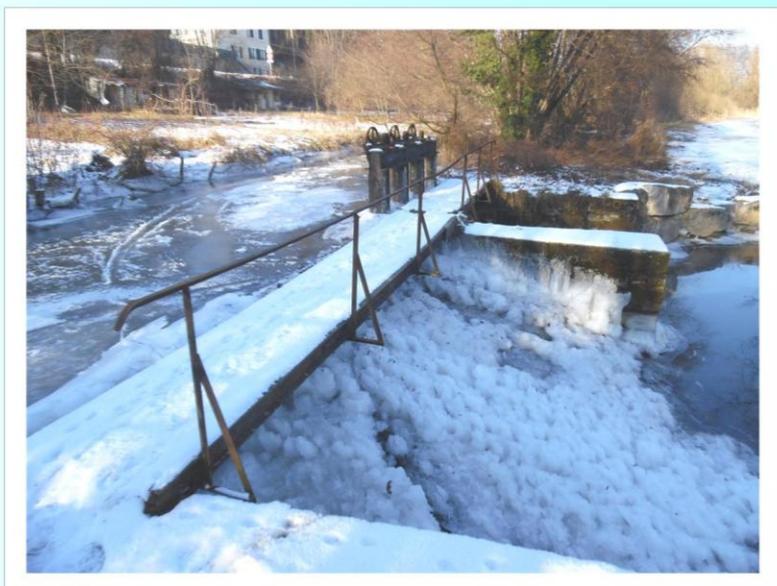
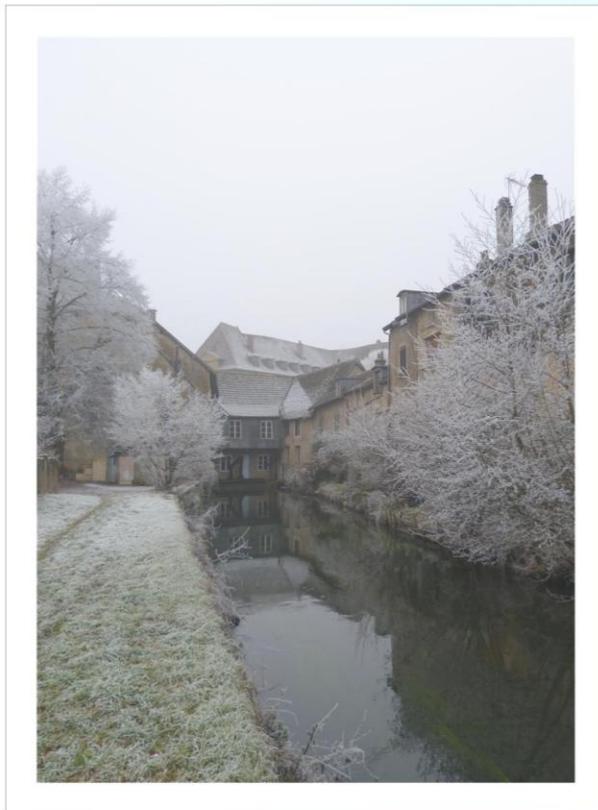
**M. Yves KRATTINGER**  
*Président du Conseil Départemental*

**Mme Christelle RIGOLOT**  
*Conseillère Départementale*

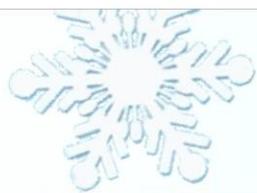
**M. Jean-Paul MARIOT**  
*Président de la communauté de communes TERRES DE SAONE*

**M. Daniel GEORGES**  
*Maire de Favorney*

# Quand l'hiver fut venu...



Après quelques années de sommeil, l'hiver s'est réveillé en ce début 2017 et dame nature a sorti ses plus beaux atours, se couvrant de parures de cristaux et de glace du plus bel effet.



## 25 ANNEES !!!



**Jean-Noël DAVAL et Thierry DUBOIS**  
25 années à la tête du club de football

Au mois d'août 1992, M. Michel SIMON, adjoint au Maire prenait contact avec Thierry DUBOIS et Jean-Noël DAVAL afin de relancer le club de football qui s'appelait l'Espérance Sportive de Favenerney (ESF). Ils deviennent respectivement Président et Vice-président et aujourd'hui ils sont toujours à la tête du club qui s'appelle désormais le Football-Club LA LANTERNE.

Jean-Noël, Vice-président, est présent sur terrain quotidiennement, pour veiller aux installations, tondre, tracer les lignes et chasser les taupes envahissantes.

Thierry, à chaque match, arpente les bords du terrain en tant que président d'arbitre de touche. Il faut dire que c'est très bon pour entretenir sa forme car il faut se rappeler qu'il y a 28 ans en tant que joueur, au cours d'un match Vesoul/Favenerney, un coup de tête lui a valu un traumatisme crânien enjolivé de 15 points de sutures, mais soyez rassurés, il n'en a pas gardé de séquelles !

### MERCI aux sponsors qui soutiennent le club:

*Boulangerie CHAMPION, SPORT-PASSION,  
Etp RODESCHINI, Transports MELINE,  
Arnaud BEGÉOT Traiteur, Etp SCHWEBEL,  
Mairie de Favenerney*

Le Football-Club La Lanterne est en entente avec L'association sportive de Saint-Rémy, ce qui permet de bénéficier d'un nombre de joueurs suffisant pour faire évoluer plusieurs équipes, dans des groupes différents

Le club regroupe les joueurs des villages proches. Il est composé de plusieurs équipes, de seniors et de jeunes dans le Groupement «La Goulotte», avec Favenerney, Saint-Rémy, Amance, Breurey-les-Favenerney. Les résultats acquis par cette collaboration sont très encourageants et la bonne ambiance et le sérieux des entraînements y sont pour beaucoup; 120 jeunes et 70 grands évoluent dans cette nouvelle structure sous le management d'Hervé COLEY, Didier FAIVRE, Christian BAILLY, Christian MICHEL et François ABADIE pour Favenerney.



Souvenez vous !

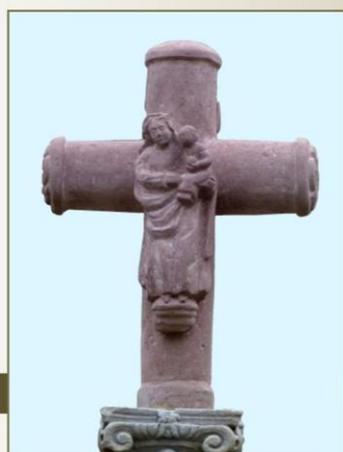
# Rue de la Belle Croix retrouvée



Le 25 août 2016, un tracteur a accroché le calvaire situé à l'entrée de la rue de la Belle Croix.

Ce calvaire du 16e siècle est classé au titre des monuments historiques et orné sur une face d'un Christ crucifié ainsi que d'une Vierge à l'enfant sur l'autre face.

Restauré par le Centre régional de restauration et de conservation des œuvres d'art de Vesoul, il a été remis en place le 22 mars 2017 par l'entreprise Seberler de Bleurville dans les Vosges.



La place de la Mairie a retrouvé du relief avec la croix restaurée qui redonne du lustre et du caractère à ce quartier ancien au riche patrimoine.

## Mariages

*Vœux de  
bonheur*

30 juillet **Maxime COQUELLE et  
Clarisse PIERSON**



## Naissances

*Félicitations*

- 13 février **Laura SCHWEBEL**
- 10 mars **Elyott WATTELET**
- 15 mars **Lucie BRIVOT WOLF**
- 14 juin **Jules LIGER**
- 16 juin **Calypso MARTINEZ**
- 23 juin **Solyne EBLE**
- 28 juin **Adam CORDIER**
- 10 août **Laëlia STEHLY**
- 18 août **James LAMARRE**
- 22 octobre **Eléa JACQUES**
- 11 novembre **Jade ISABEY (née dans la commune)**
- 18 novembre **Emmy EBLE**
- 20 décembre **Madeleine DIETZ**



# 2016

## ÉTAT CIVIL



## Décès

*Regrets*

- 22 janvier **Rémonde POIRAT  
née THOMAS** 100 ans
- 22 janvier **Geneviève PARISOT  
née PERRIN** 72 ans
- 23 janvier **Jeanne DESCHASEAUX  
née ROUHARD** 88 ans
- 5 février **Marie-Louise SEUROT  
née GROSJEAN** 90 ans
- 7 février **Gisèle PETITJEAN  
née PERNOT** 82 ans
- 21 février **Claude SOYARD** 71 ans
- 4 mars **Anne-Marie GABIOT  
née COLPIN** 82 ans
- 23 avril **Paulette FISSON  
née GERARD** 96 ans
- 30 avril **Claude René DRANT** 74 ans
- 28 mai **Jeanne FOUSSERET  
née JACQUOT** 84 ans
- 4 juillet **Felismina VELOSO  
née SANTOS** 80 ans
- 19 juillet **Brahim EL OUARDI** 68 ans
- 24 août **Lucienne REDOUTEY  
née MARION** 98 ans
- 5 septembre **Noël RONCET** 70 ans
- 27 septembre **Nadezda MARKOVIC  
Née DJURIC** 73 ans



\* Quelques dates à retenir

<p><b>THEÂTRE</b>  <b>Les Cabotins de Colombier</b>            Salle de l'Etoile  <i>« Le bonheur ça n'arrive pas qu'aux autres »</i>            Samedi 1er avril</p>	<p><b>THEÂTRE</b>  <b>Coup de Théâtre</b>            Salle de l'Etoile  <i>« Une heure et demie de retard »</i>            Samedi 8 avril</p>	<p><b>MARCHE POPULAIRE</b>  <i>Au clair de lune avec</i>  <b>Faverney Patrimoine et Animation</b>            Samedi 29 avril -18h</p>	<p><b>DON DU SANG</b>            Salle des fêtes            Samedi 13 mai de 8 à 12h</p>
<p><b>RECITAL</b>  <b>Léo Gréco</b>            Salle de l'Etoile            Samedi 20 mai 20h30</p>	<p><b>LOTO</b>  <b>Ainés de la Lanterne</b>            Salle des fêtes            Dimanche 14 mai</p>	<p><b>CONCERT</b>  <b>Sauvez l'orgue de Faverney</b>            Eglise Abbatiale            Jeudi 25 mai - 16h</p>	<p><b>JOURNEES DU PATRIMOINE</b>            Centre ancien            16/17 septembre</p>
<p><b>BELOTTE</b>  <b>Ainés de la Lanterne</b>            Salle des fêtes            Dimanche 24 septembre</p>	<p><b>LOTO</b>  <b>Ainés de la Lanterne</b>            Salle des fêtes            Dimanche 5 novembre</p>	<p><b>MARCHE DE NOEL</b>  <b>Ainés de la Lanterne</b>            Salle des fêtes            9/10 décembre</p>	<p><b>DON DU SANG</b>            Salle des fêtes            Samedi 30 décembre de 8 à 12h</p>